

Mesures pour la lutte contre le changement climatique

Comparé à il y a quelques dizaines d'année, nous observons déjà, en Nouvelle-Écosse, des hivers plus doux et davantage pluvieux, de même que des étés plus chauds et plus secs. Nous observons également plus d'inondations et de périodes sèches, et plus de phénomènes météorologiques extrêmes, le tout aggravé par l'augmentation du niveau de la mer.

Des cartes de la sensibilité des côtes montrent que l'ensemble du littoral de la Nouvelle-Écosse est vulnérables aux effets du changement climatique. Une grande partie de nos infrastructures n'ont pas été construites pour subir une plus grande fréquence de phénomènes météorologiques extrêmes. Des secteurs importants de l'économie – l'agriculture, les pêches, la foresterie et le tourisme – sont aussi sensibles aux effets du changement climatique.

D'ici la fin du siècle, nous pouvons nous attendre à une accélération rapide du changement climatique, bien au-delà de ce que nous avons vu jusqu'à maintenant. Nous devons nous pencher sur les répercussions possibles sur l'environnement, la société et l'économie si nous ne voulons pas ressentir tous les effets de phénomènes météorologiques plus intenses et plus fréquents, les effets de l'augmentation du niveau de la mer et ceux des changements dans la biodiversité et dans les écosystèmes.

Comment nous allons réduire les émissions

La loi sur les objectifs environnementaux et la prospérité durable (*Environmental Goals and Sustainable Prosperity Act*) exige que la Nouvelle-Écosse réduise ses émissions de gaz à effet de serre (EGES) pour qu'elles soient au moins 10 p. 100 inférieures aux niveaux de 1990, et ce d'ici 2020. La Nouvelle-Écosse est en voie d'atteindre son objectif de 2020. Les émissions de GES de 2013 étaient déjà 9 p. 100 inférieures aux niveaux de 1990.

La province a réduit les EGES surtout en adoptant des sources d'énergie renouvelables et plus propres dans le secteur de l'électricité tout en investissant dans l'efficacité. Des mesures de transition dans l'industrie, telles que le fait de passer du mazout au gaz naturel à plus faibles émissions dans plusieurs installations industrielles et la fermeture d'usines de pâtes et papiers, ont aussi contribué à la diminution des émissions de GES à l'échelle de la province.

En 2001, seulement 8 p. 100 de l'électricité en Nouvelle-Écosse provenaient de sources renouvelables. Aujourd'hui, ce taux est passé à 25 p. 100. Le Plan de la Nouvelle-Écosse en matière d'électricité (2015) indique que nous sommes en voie d'atteindre et de peut-être dépasser notre objectif prévu par la loi de 40 p. 100 d'ici 2020, et ce en utilisant une combinaison de sources – l'hydroélectricité (y compris une partie provenant du projet Maritime Link), l'énergie éolienne, l'énergie solaire et l'énergie marémotrice.

Les gaz à effet de serre, comme le dioxyde de carbone, captent la chaleur et réchauffent la Terre. Il se produit alors des changements climatiques. Selon les scientifiques, il faut limiter le réchauffement de la planète à moins de deux degrés Celsius pour éviter des changements climatiques catastrophiques.

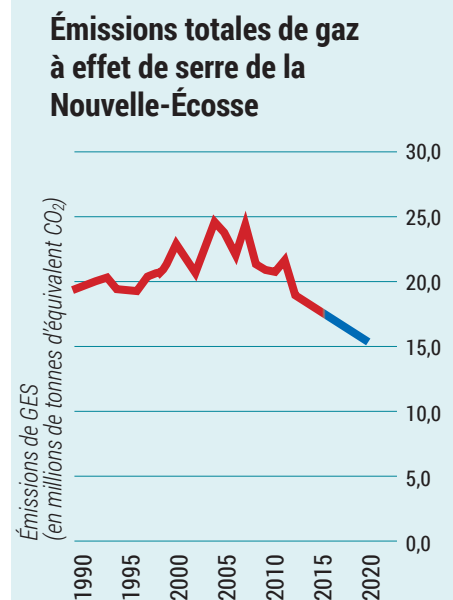


Figure 1 Émissions totales de GES de la Nouvelle-Écosse

Réduction des plafonds d'émissions de GES dans le secteur de l'électricité (2010-2030)

Le secteur de l'électricité est le plus grand producteur d'émissions de GES en Nouvelle-Écosse. La Nouvelle-Écosse a été la première province au Canada à imposer au secteur de l'électricité des plafonds fermes sur les GES, et la seule province à disposer de plafonds réglementés jusqu'en 2030.

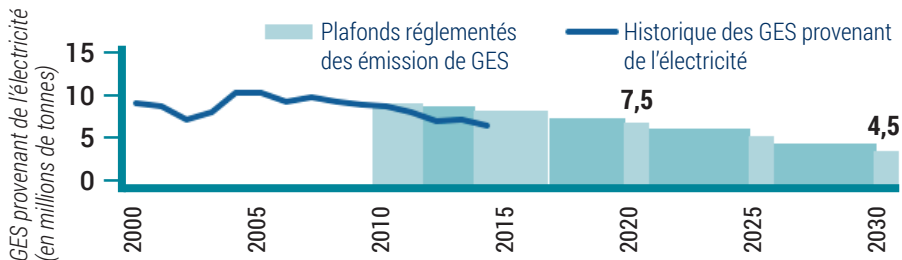


Figure 2 Règlements sur les émissions de gaz à effet de serre : réduction des plafonds pour

Le règlement de la Nouvelle-Écosse est souple et prévoit que son respect est déterminé sur plusieurs années. Les plafonds baissent de manière prévisible au cours des années de sorte que les émissions de GES seront réduites de 25 p. 100 d'ici 2020 et de 55 p. 100 d'ici 2030. Nova Scotia Power doit respecter les plafonds de la manière la plus économique possible pour les contribuables.

Les efforts déployés pour réduire notre empreinte carbone favorisent l'innovation et l'investissement, et aident à développer une économie plus verte dans des secteurs en croissance comme les technologies propres, l'efficacité énergétique et l'innovation liée aux énergies renouvelables.

- Le projet Maritime Link donnera accès à de l'hydroélectricité provenant d'une source renouvelable située à Terre-Neuve-et-Labrador grâce à un câble de transmission sous-marin.
- Le nouveau plan de la Province en matière d'électricité, *Notre avenir énergétique*, comporte des programmes pilotes de financement de l'innovation, il accorde une attention spéciale aux projets pilotes en technologie solaire PV, et il prévoit de continuer à soutenir les initiatives de recherche sur l'énergie marémotrice telles que le Fundy Ocean Research Center for Energy (FORCE) et le premier projet canadien de tarif de rachat communautaire lié à l'énergie marémotrice.

Un accord d'équivalence sur l'électricité produite à partir du charbon, intervenu entre le gouvernement du Canada et celui de la Nouvelle-Écosse, garantit l'application du règlement sur les GES de la Province au lieu du règlement du Canada sur l'électricité produite à partir du charbon. La Nouvelle-Écosse parviendra à des réductions des GES qui sont les mêmes ou qui sont encore meilleures que celles réalisables avec le règlement fédéral, et à un coût beaucoup moins élevé pour les contribuables.

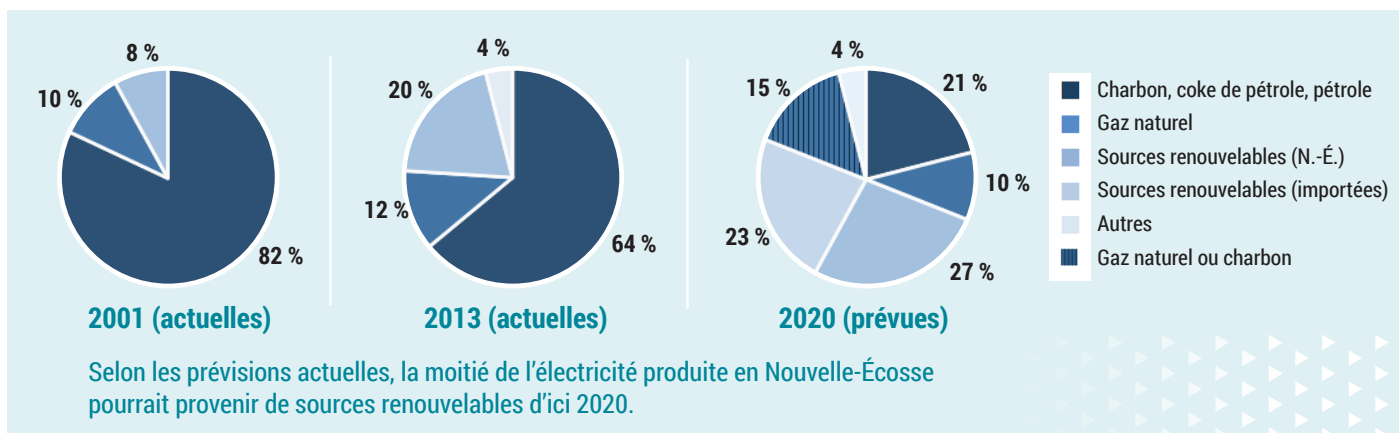


Figure 3 Sources de combustibles pour la production d'électricité (actuelles et prévues) 2001-2020

Investissement dans l'efficacité

La loi en Nouvelle-Écosse oblige la compagnie d'électricité à investir dans l'efficacité énergétique lorsqu'il s'agit de l'option la plus rentable pour les contribuables. De plus :

- la Province a adopté le *Code national de l'énergie pour les bâtiments* qui applique des normes en matière d'efficacité énergétique et détermine des normes d'efficacité minimales pour les nouvelles structures et les nouveaux appareils;
- la Nouvelle-Écosse est la première province ou le premier état en Amérique du Nord à imposer l'installation de lampadaires à DEL. Ces lampadaires sont les plus efficaces sur le marché;
- les actionnaires de NSPI investiront 37 millions de dollars sur 10 ans pour mettre à niveau toutes les maisons à chauffage électrique des citoyens à faible revenu.

Réductions dans d'autres secteurs

Le secteur de l'électricité n'est pas le seul secteur où l'on s'efforce de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le secteur des transports est la deuxième source de GES en Nouvelle-Écosse (27 p. 100 des émissions totales). *La Stratégie de transport durable* de 2013 a entraîné des investissements de 3,7 millions de dollars dans des projets destinés à améliorer l'infrastructure de transport actif, les services communautaires de transport en commun, la collecte et le contrôle des données, et l'intégration des véhicules électriques.

Recyclage

La Nouvelle-Écosse déploie également des efforts pour réduire les GES en compostant, en recyclant et en créant une économie circulaire. La décomposition des matières organiques dans les sites d'enfouissement produit du méthane, un gaz à effet de serre qui est 25 fois plus nuisible que le dioxyde de carbone. Les progrès réalisés en matière de réacheminement des déchets se reflètent dans une réduction de 30 p. 100 des émissions de GES dans le secteur des déchets depuis 2002.

Accroissement de la résilience de la Nouvelle-Écosse devant le changement climatique

Pour s'adapter au changement climatique, il faut se préparer en vue d'un climat moins prévisible tout en maintenant une économie productive, un environnement sain et des collectivités florissantes. Il s'agit d'un processus qui nous amène à développer la résilience des collectivités et à minimiser les risques et la vulnérabilité.

L'adaptation ne se fait pas de la même manière dans tous les cas. Il faut prévoir des plans, des mesures et des décisions à tous les échelons de la société, dans tous les secteurs de l'économie, partout dans la province.

Sensibilisation par la recherche et un réseau d'experts

La Nouvelle-Écosse a déployé beaucoup d'efforts afin de tisser des liens avec les gens les mieux placés pour élargir nos connaissances et prendre des mesures déterminantes pour remédier ici aux effets du changement climatique, notamment le gouvernement fédéral, les autres provinces de l'Atlantique, de même que les municipalités, les associations professionnelles et les ONG de la Nouvelle-Écosse. La participation à l'Association pour les solutions d'adaptation aux changements climatiques pour l'Atlantique (ASACCA) est essentielle à ce travail.

L'industrie de l'efficacité énergétique en Nouvelle-Écosse injecte 192 millions de dollars dans notre économie et fournit 1 200 emplois à temps plein partout dans la province.

L'Association pour les solutions d'adaptation aux changements climatiques pour l'Atlantique (ASACCA) vise à constituer une capacité d'adaptation en élaborant et en mettant en commun des ressources et des outils pratiques. L'ASACCA a apporté de nouvelles connaissances sur les risques et la vulnérabilité liés au climat en Nouvelle-Écosse, en mettant un accent particulier sur l'érosion côtière, l'inondation côtière et des régions intérieures, la conception des infrastructures et la gestion des eaux souterraines. Les partenaires de la Nouvelle-Écosse sont, entre autres, sept ministères provinciaux, 13 municipalités et quatre établissements d'enseignement et ONG. L'ASACCA a un site Web (en anglais seulement) où l'on trouve plus de 150 ressources gratuites portant sur l'adaptation. atlanticadaptation.ca/

Mise en commun des nouvelles connaissances

La Nouvelle-Écosse met en commun des renseignements sur le changement climatique au moyen d'ateliers et de présentations, de conférences et d'un site Web (en anglais seulement) consacré aux changements climatiques (climatechange.novascotia.ca) qui renferme des renseignements sur les effets du changement climatique en Nouvelle-Écosse, les prévisions climatiques pour l'avenir, les recherches et les méthodes qui peuvent s'appliquer en préparation pour le changement climatique.

Soutien des collectivités au moyen de programmes d'adaptation

Les groupes communautaires et les municipalités sont souvent aux premières lignes lors d'inondations, de vagues de tempête et d'autres phénomènes météorologiques; ils jouent donc un rôle clé dans l'aide à apporter aux Néo-Écossais en prévision du changement climatique. Outre les millions de dollars en soutien financier versés par le truchement de l'ASACCA, le Fonds pour l'adaptation au changement climatique de la Nouvelle-Écosse a fourni environ 200 000 \$ pour soutenir 18 projets communautaires. Ces projets ont permis aux localités de se constituer des capacités pour se préparer en vue du changement climatique.

Depuis avril 2013, la Nouvelle-Écosse a versé environ 9 millions de dollars pour financer diverses initiatives : des études communautaires sur les risques d'inondation et les évaluations à la suite d'inondation, des installations pour l'atténuation des inondations, l'amélioration des digues et des travaux d'entretien et de réparations. Un groupe interministériel sur les inondations améliore la coordination et la capacité de prendre en charge la gestion des inondations en Nouvelle-Écosse et, en bout de ligne, de réduire le risque associé aux inondations.

Renforcement de la capacité d'adaptation du gouvernement

Le plan de travail pour l'adaptation de la Nouvelle-Écosse est une initiative innovatrice qui comprend un réseau interministériel armé de connaissances et de compétences étendues et d'un engagement à s'attaquer à l'adaptation nécessaire au changement climatique et à développer des projets précis d'adaptation. À l'heure actuelle, les ministères participants sont Pêches et Aquaculture, Agriculture, Affaires municipales, Services internes, Transports et Renouvellement de l'infrastructure, Environnement et le Bureau de la planification et des priorités. Cette approche unique aide la Nouvelle-Écosse à se constituer une résilience globale et produit des politiques et des pratiques intelligentes en matière de climat.

Pour en savoir d'avantage :
climatechange.novascotia.ca

Les municipalités de la Nouvelle-Écosse ont chacune un Plan d'action municipal contre le changement climatique, une approche unique dans la planification en vue de ce phénomène important. Le plan aide la municipalité à déterminer les dangers et les répercussions possibles, à examiner les considérations sociales, économiques et environnementales dans le contexte du changement climatique, et à déterminer les priorités. Cette initiative, la première du genre au Canada, a été financée dans le cadre de l'Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur le transfert des recettes tirées de la taxe fédérale sur l'essence.